



Ligue de PICARDIE  
Comité Départemental de l'AISNE Tennis de Table

## COMPTE RENDU DE LA REUNION DU 7 DECEMBRE 2007

**Membres présents** : Mme Corine MOLINS, M. Yvon BERTIN, Albert CARLIER, Bernard CAUX, Thierry DONNET, Cyril MINOUFLET, Claude NOIRON, Fabien PENART, JF WUILLEMAIN.

**Absents** : M. David BEAUVISAGE, Loïc HAVARD, Sébastien LEFEVRE, Pascal NOUVIAN.

Ouverture de la séance à 20h17.

Le compte rendu de la réunion du 19 octobre 2007 est approuvé à l'unanimité.

**Informations du Président** (T.DONNET) : **Démission** de Gérard BESSE pour convenance personnelle ; Corine MOLINS accepte de devenir délégué du comité à la Ligue. Point sur la **licenciation** : 1101 licenciés au 5 décembre (1185 fin de saison dernière). Sélection du jeune Antoine MARECHAL (PINON ANIZY) au **stage de détection Zone 6**, du 11 au 13 janvier 2008. Un « guide » des **stages délocalisés** va être diffusé aux clubs. BEES 1 obtenu fin novembre par **Pascal NOUVIAN** (bravo à lui). Invitation à la **cérémonie de remise des lettres de récompense** par le Préfet le 13 décembre à 18h30. Participation à **Impulsion Picardie** le 16 novembre à EPPEVILLE (consacré aux jeunes entraîneurs) de Benoît MATHIEU (ASPTT LAON) et Nils PIGERRE (ASPTT SOISSONS) avec JF WUILLEMAIN.

**Commission sportive** (B.CAUX) : **Critérium fédéral** : 25 absents (sur 224 engagés) lors du 1<sup>er</sup> tour ; 29 absents lors du 2<sup>ème</sup> tour : 13 joueurs sont déjà WO ; organisation du 3<sup>ème</sup> tour envisagé par le TT VERMANDOIS (à confirmer). **Championnat par équipes** : (trop) nombreuses anomalies constatées ... **Journée n°1** : feuille de OISY en D3A reçue 8 jours après la rencontre ; feuilles de D1 et D3 de CROUY déposées le jeudi suivant la rencontre. **Journée n°2** : forfait de Entente THIERACHE contre LAON 4 en D2A ; forfait de PINON ANIZY 5 contre TERGNIER 5 en D2B. **Journée n°3** : feuilles de Entente THIERACHE (D2A) et TERGNIER 6 (D3B) postées en retard ; envoi de photocopies par VENIZEL (D3D). **Journée n°4** : feuilles de TERGNIER 5 et 6 postées en retard ; feuillet incomplet envoyé par CROUY 3. **Journée n°5** : feuille de GUISE 2 non envoyée à Bernard CAUX ; mauvaise composition d'équipe de TTSQ 6 en D2A (joueur 80-727 points en A, et joueurs 80-734 et 80-742 points en B) : LA CAPELLE 3 gagne 20/0. **Journée n°6** : mauvaise composition d'équipe de CHAUNY 4 en D2B (joueuse NC-300 points en A, et joueurs NC-650 points en B) ; en D2A, participation du joueur Kevin LOSSERAND (licence non renouvelée) par Entente THIERACHE (résultat inchangé). **2<sup>ème</sup> phase** : les rencontres du CHEZY PPC se joueront dans un gymnase de ETAMPES S/MARNE (adresse à venir).

<b>RAPPELS :</b>	<ul style="list-style-type: none"><li>• les feuilles de rencontre sont<ul style="list-style-type: none"><li>- à remplir <u>lisiblement</u> et <u>complètement</u> (nom et n° d'équipes, date, division, poule, n° de journée, ...),</li><li>- à remplir et envoyer <u>même lorsque l'équipe adverse est exempte</u> (important pour vérifier le brûlage des joueurs),</li><li>- à poster (<b>2 premiers feuillets originaux</b>) à M. Bernard CAUX (2 rue Alexandre DUMAS - 02200 COURMELLES) dès le lundi suivant la rencontre ;</li></ul></li><li>• ne <u>jamais</u> mentionner de scores pour un joueur absent (le comité n'applique pas de sanction financière aux clubs pour équipe incomplète) ; le point partie est à attribuer à <u>l'adversaire présent</u> (pas de point partie si opposition de 2 absents) ;</li><li>• pour les équipes de 6 joueurs, les 2 joueurs ayant le plus de points classement doivent figurer en A, le joueur <u>présent</u> ayant le moins de points classement doit figurer en B. <b>Un joueur absent doit figurer en B, mais n'est pas le joueur ayant le moins de points classement.</b></li><li>• Les résultats sont à saisir sur SPID ou téléphoner au 03 23 59 35 68 le dimanche avant 13h.</li></ul>	<b>RAPPELS :</b>
------------------	--	------------------

**Commission jeunes** (F.PENART et C.MOLINS) : **TOP** : baisse du nombre de joueurs inscrits, dû à l'abandon de la catégorie Minimes ; des jeunes ont joué dans de mauvaises catégories : il est indispensable que les clubs transmettent leurs listes d'engagés dûment remplies en temps et en heure ... **Championnat par équipes jeunes** : 33 équipes engagées (8 benjamins, 12 minimes, 9 cadets et 4 jeunes filles) ; nombreuses rencontres reportées ; les résultats sont à saisir sur SPID ou téléphoner au 03 23 59 35 68 le dimanche avant 13h ; les feuilles sont à envoyer à Fabien PENART - 16 rue BELLEVUE - 02320 BRANCOURT EN LAONNOIS dès le lundi suivant la rencontre. **Interclubs** : les listes d'engagement sont à envoyer très tôt (tour départemental prévu le 20 avril) car l'Oise a choisi de jouer le 16 décembre, et les têtes de série (exemptes de tour départemental) doivent être définies ; un assouplissement du règlement va être demandé à la Ligue concernant le nombre possible de remplaçants (normalement limité à un par équipe).

Le ping Axonais sur Internet → <http://www.cd02tt.net>

**Commission féminines** (C.MOLINS) : **Championnat par équipes** : championnat composé de 4 équipes (PINON ANIZY 1 et 2, TT St QUENTIN, et ASPTT SOISSONS). La rencontre PINON ANIZY 3 / SOISSONS 2 est reportée.  
**Critérium féminin** : organisé le 19 janvier par le TT VERMANDOIS.

**Commission vétérans** (B.CAUX) : **Critérium** : organisé le 15 décembre par l'ASPTT SOISSONS. L'âge de référence est celui atteint au 1<sup>er</sup> janvier 2008 (nés de 1967 à 1958 = V1, 1957 à 1948 = V2, 1947 à 1938 = V3, 1937 et après = V4).

**Coupe de l'Aisne** (Y.BERTIN) : les demandes d'engagement vont être envoyées prochainement ; les dates de rencontres envisagées sont les suivantes : 19/01, 5/04, 26/04, 10/05, 24/05, finales le 7/06. Comme de coutume, les rencontres pourront être avancées au vendredi avec l'accord des 2 équipes, et information préalable au responsable départemental

**Finances** (C.NOIRON) : subvention matériel reçue du Conseil Général ; quote-part licence et championnats par équipes reçue de la Ligue : les finances sont saines.

**Centre de Ligue Axonais** : des précisions sont attendues de Loïc HAVARD, concernant le fonctionnement du C.L.A. (volume d'entraînement, contenu pédagogique, ... par athlète). La présence de notre salarié est requise lors des réunions du comité directeur. Une réflexion va être engagée par la comité pour évaluer l'intérêt du C.L.A., et éventuellement transformer le poste en Conseiller Technique Départemental.

**Prochaines réunions du comité directeur** (salle de l'ASPTT LAON) : 1<sup>er</sup> février, 25 avril, 20 juin.

Séance levée à 23h.

Le secrétaire de séance,  
Jean-François WUILLEMAIN